

**Division des élèves et de la scolarité**

Affaire suivie par :  
Stéphanie MENIGOT  
Tél : 03 84 46 66 09  
Mél : ce.des1.dsden90@ac-besancon.fr

Place de la révolution française – CS 60129  
90003 Belfort cedex

Belfort, le 18 novembre 2020

Le Directeur académique des services de l'éducation  
nationale

à

Mesdames et messieurs les directeurs des écoles  
élémentaires et primaires, publiques et privées,  
s/c de mesdames et monsieur les inspecteurs de  
l'éducation nationale

Mesdames et messieurs les chefs d'établissements  
publiques et privés

**Objet :** concours « 70<sup>ème</sup> anniversaire de la déclaration Schuman ».

A l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la déclaration Robert Schuman du 9 mai 1950, l'association européenne de l'éducation (AEDE) organise un concours ayant pour but de comprendre les fondements et les valeurs de l'union européenne.

Par groupes de 3 à 5 participants, les élèves (âgés de 8 à 18 ans) sont invités à créer un dépliant sur la déclaration Schuman au format A4 déplié.

Le concours est ouvert **jusqu'au 5 janvier 2021**, les inscriptions se font directement sur le site de l'AEDE : <http://www.aede-france.org/>. Vous y trouverez également le règlement du concours.

Les établissements désirant participer voudront bien m'en informer par courriel ([ce.des1.dsden90@ac-besancon.fr](mailto:ce.des1.dsden90@ac-besancon.fr)) après s'être inscrits.

**Pour le recteur et par délégation  
Le directeur académique des services  
De l'éducation nationale**



**Eugène KRANTZ**